

# Déchets : Questions fréquentes

Les réponses à vos principales questions sur les déchets.

## **Mon bac de collecte des ordures ménagères n'est pas adapté à ma quantité de déchets. Comment puis-je le remplacer ?**

Contactez un agent de l'Agglo via le formulaire en ligne (dans la rubrique 'Services en ligne') ou par mail ([infodechets@epernay-agglo.fr](mailto:infodechets@epernay-agglo.fr)). Il vérifiera la capacité de votre bac en fonction de la composition de votre foyer. Votre bac sera changé si sa capacité est différente des règles de dotation prévues.

## **Mon bac a été volé. Que dois-je faire ?**

Faites une déclaration de vol au commissariat de police. Contactez ensuite un agent de l'Agglo. Votre bac sera remplacé contre la remise de votre déclaration.

## **Mon bac est cassé : comment puis-je le remplacer ?**

Contactez un agent de l'Agglo via le formulaire en ligne (dans la rubrique 'Services en ligne') ou par mail ([infodechets@epernay-agglo.fr](mailto:infodechets@epernay-agglo.fr)).

## **Le bac de mes voisins traîne toute la journée dans la rue. Que puis-je faire ?**

Parlez-en avec eux et sensibilisez-les à l'idée que ce n'est pas très agréable en terme d'hygiène et d'encombrement des trottoirs. S'ils ne prennent aucune mesure, contactez l'Agglo.

## **Qui s'occupe de l'entretien des bacs ?**

Vous êtes tenus d'en assurer vous-même le nettoyage.

## **J'organise une fête et je n'aurai pas la place de tout stocker. Comment puis-je faire ?**

Vous devrez apporter vos bouteilles en verre aux bornes de tri sélectif et vos cartons en déchèterie.

## **Mes bacs/sacs de tri n'ont pas été collectés, pourquoi ?**

Votre bac ou votre sac a peut-être été oublié...  
Ou il n'a pu être collecté (stationnement gênant dans la rue).  
A moins qu'il ne contenait des erreurs de tri.

Contact

Tél. 03 26 56 47 15

[infodechets@epernay-agglo.fr](mailto:infodechets@epernay-agglo.fr)